

Politique d'approvisionnement et d'utilisation de la fibre

Chez EACOM Timber Corporation, nous cherchons à devenir le fournisseur privilégié de nos clients en matière de produits respectueux de l'environnement. Nous nous efforçons chaque jour d'être des champions en termes de gestion environnementale et de limiter notre impact sur la forêt.

Fibre provenant de nos activités forestières

Nous adhérons aux meilleures pratiques de gestion forestière durable, respectons les lois fédérales et provinciales et maintenons une certification reconnue par un tiers indépendant de nos pratiques forestières. Grâce à notre approche en matière de protection, d'utilisation et de régénération de la forêt, nous nous assurons que les paramètres et les valeurs de la forêt seront préservés pour les générations futures. Nous échangeons de manière continue avec les parties prenantes de la forêt et adaptons nos pratiques pour tenir compte de la dynamique locale, sociale et environnementale.

Fibre achetée

Notre engagement en matière d'aménagement forestier s'étend aussi à notre chaîne d'approvisionnement étant donné que les décisions que nous prenons lorsque nous achetons du bois de tierces parties peuvent avoir des répercussions sur la durabilité de la forêt.

Nous procédons à des révisions systématiques afin de nous assurer que la fibre que nous achetons provienne de forêts gérées dans une perspective de développement durable et soit récoltée en toute légalité. Les critères de conformité applicables peuvent également tenir compte, jusqu'à un certain point, des modifications approuvées par les autorités compétentes en matière d'utilisation des terres.

Nous travaillons avec d'autres utilisateurs, propriétaires et opérateurs forestiers qui partagent la même intégrité, les mêmes principes et la même responsabilité que s'il s'agissait du territoire sous notre aménagement.

Nous n'achetons pas sciemment du bois provenant d'une coupe illégale ou récolté de manière incorrecte. Si nous apprenions qu'un fournisseur se livrait à des activités illégales ou incorrectes, nous cesserions sur-le-champ d'acheter son bois et nous exigerions que ce fournisseur prenne toutes les mesures correctives qui s'imposent et les vérifie avant d'envisager de faire à nouveau appel à lui.

Nous n'achetons pas de bois provenant de forêts de haute valeur pour la conservation ou de forêts de valeur exceptionnelle pour la conservation à moins que ce bois n'ait été récolté légalement, conformément aux exigences et aux règlements de conservation en vigueur et que le fournisseur prenne des mesures particulières pour assurer la protection de ces forêts.

Nous n'achetons pas de fibre provenant d'arbres génétiquement modifiés.

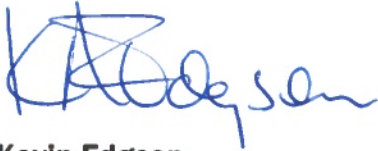
Nous reconnaissons l'importance de faire appel à une certification forestière indépendante afin de valider la durabilité de nos pratiques d'aménagement forestier. Nous encourageons fortement nos fournisseurs à faire certifier leurs pratiques de gestion forestière en vertu d'un programme de certification reconnu à l'échelle internationale qui exige une vérification d'une tierce partie. Nous visons à ce que tous nos fournisseurs soient certifiés.

Nous encourageons en outre nos fournisseurs à nouer et à entretenir de bonnes relations avec les peuples autochtones et les communautés locales, en tenant compte de leurs intérêts et de leurs préoccupations et en s'efforçant de dégager des bénéfices pour les communautés.

Nous publions des rapports d'évaluation périodiques de la mise en œuvre de cette politique.

Cette responsabilité incombe à tous nos employés et ceux-ci doivent rendre compte du succès de la mise en œuvre de cette politique. Nous nous engageons à revoir et à améliorer de manière continue nos politiques et processus.

Le 7 janvier, 2020

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "K Edgson".

Kevin Edgson

Président et chef de la direction